



## OFFRE EMPLOI

### RESPONSABLE TIERS LIEU

Le pôle solidarité propose aux habitants domiciliés dans le quartier prioritaire mais aussi au-delà, à tous publics, des enfants aux seniors, des ateliers d'éducation artistique et culturelle (beaux-arts, architecture, cultures scientifiques, spectacles vivants...) à travers les Micro-Folies, ou musée numérique. Ce musée numérique est installé à Loriol-sur-Drôme au sein d'un tiers lieu.

Ce tiers lieu comporte une maison France Services (laquelle relève de la compétence de la communauté de communes), un espace public internet (EPI) et le musée numérique lui-même.

**Le ou la responsable / référent(e) du tiers-lieu numérique conçoit** avec l'équipe (les deux agents de l'EPI), et sous la responsabilité du directeur du pôle solidarité, **la programmation du tiers-lieu et son animation.**

**Poste :** responsable ou référent du tiers-lieu numérique et animateur de la micro-folie, à temps complet (homme ou femme) recruté sur le dispositif des adultes relais sous conditions. Les conditions requises sont les suivantes :

-Avoir 26 ans ou plus.

-Être sans emploi ou bénéficiaire d'un CUI-CAE.

-Résider dans le quartier prioritaire de la politique de la ville de Loriol-sur-Drôme ou dans un autre territoire prioritaire des contrats de ville.

**Contrat à durée déterminée (CDD)** de 1 an, renouvelable le cas échéant.

Poste à pourvoir à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024

**Temps de travail :** 35h00 / semaine (35h00 annualisés)

#### **Profil de poste :**

Les Micro-Folies sont un lieu ressource, d'information et de formation des acteurs de l'éducation, de la culture et du champ social avec trois axes prioritaires :

- dans le champ du social, utiliser et développer l'outil notamment comme support dans le cadre d'une démarche projet à travers le contrat de ville et l'espace de vie social sur les publics cibles : enfance, jeunesse, famille, troisième âge (travailler sur l'intergénérationnel).

-dans le champ de l'éducation, assurer la promotion de l'outil auprès des acteurs locaux de l'éducation nationale et le mettre aux services des enseignants en lien avec leurs programmes et / ou leurs projets (Loriol compte trois groupes scolaires du premier degré et un collège).

-dans le champ du culturel, concevoir des actions communes avec le pôle culturel de la commune et les autres acteurs culturels institutionnels (dont communauté de communes) et associatifs du territoire.

#### **Missions principales :**

- 1) Proposer un programme mensuel commun à la micro-folie et à l'EPI autour d'un thème prétexte qui fera office de fil rouge et permettra de faire vivre le lieu, ce qui n'exclut pas de proposer des animations sur d'autres sites de la commune dans l'idée du « aller vers » pour « faire venir ». Ce programme commun doit tenir compte d'une des missions obligatoires de l'EPI qui travaille en lien étroit avec France services à savoir permettre aux personnes en difficulté avec le numérique de pouvoir se familiariser avec ces outils et devenir autonomes (réaliser des démarches en ligne,



## OFFRE EMPLOI

### RESPONSABLE TIERS LIEU

rechercher un emploi, réaliser un CV, déposer une candidature, faire la déclaration sur le site de Pôle emploi, etc.)

- 2) Assurer l'animation culturelle et numérique du lieu pour tous : conception et animation de cycles d'ateliers accessibles au plus grand nombre (culture populaire et culture du monde) et de séances de médiation à destination des enfants / des élèves et des familles en semaine et le mercredi : sont donc concernés en particulier l'éducation nationale, le pôle solidarité à travers le dispositif du CLAS et le pôle des affaires scolaires à travers les accueils périscolaires et extrascolaires.
- 3) Être force de proposition auprès des autres services du pôle solidarité et de la collectivité pour faire du tiers-lieu numérique un lieu ressource (exemple : participer aux ateliers de cuisine de l'appartement en proposant une animation culturelle autour des épices, participer à un atelier autour de la conception de BD numériques avec l'EPI et la médiathèque, participer aux ateliers de jeux de société avec la résidence autonomie et l'espace jeunes, etc.)
- 4) Assurer le lien entre le tiers-lieu et les professionnels de l'éducation, du travail social et de l'insertion œuvrant dans le quartier, entre les personnes accueillies et les partenaires institutionnels et associatifs.

#### **Compétences et savoirs :**

Capacité à mettre en œuvre des projets fédérateurs et à rendre la culture accessible à tous surtout aux personnes qui en sont le plus éloignées

Capacité à travailler avec des publics hétérogènes

Connaissances de la vie associative et compréhension de l'environnement culturel

Intérêt certain pour les arts

Maîtrise de l'outil informatique

Sens du travail en équipe

**Contraintes particulières : horaires de travail du lundi au vendredi mais disponibilité en soirée le cas échéant et le week-end (un samedi par mois)**

**Déplacements en tant que de besoin notamment pour les rencontres avec les partenaires**

**Permis B**

**Diplôme requis :** aucun mais une expérience professionnelle ou personnelle en lien avec l'animation culturelle serait un plus.

**Retour des candidatures au plus tôt :** lettre de motivation et CV à adresser à M. le Maire, à déposer à l'adresse électronique suivante : [rh@loriol.com](mailto:rh@loriol.com)

#### **Contact et renseignements :**

Service RH : 04 75 61 13 90

Pour des questions pratiques en rapport avec le poste : Olivier Venet, directeur du pôle solidarité : 06 82 91 54 79